

ANPE: DÉBUT DES SOLDES DE TOUT COMPTE !

Hélas pour nos collègues précaires il ne s'agit pas de renouveler leur garde-robe, mais plutôt, de se serrer encore plus la ceinture, en retournant au chômage.

En effet, depuis le début de l'été, faisant fi de tous ses engagements, la Direction de l'ANPE, remercie, sans ménagement, une grande partie de son personnel. Rien qu'en Ile de France, c'est **140 Contrats à Durée Déterminée, qui ne seront pas renouveler**, malgré de multiples promesses de reconduction.



Quelle belle illustration, de la « sécurisation des parcours professionnels » ou « flexicurité » (grand chantier de l'innommable « nouvelle instance »), nous est offerte ici!

Toutefois, partout des collectifs d'agents réagissent et font savoir qu'ils n'abandonnent pas leurs collègues précaires, qui inaugurent ainsi l'avenir radieux-actif de la fusion.

Au delà de l'évidente compassion, c'est aux collectifs, agence par agence, de défendre nos collègues et de se mobiliser pour combattre la précarité qui nous guette toutes et tous.

Tout comme il est évident que la charge de travail assurée jusque là par les précaires, s'ajoutera à celle déjà difficilement supportée, par l'ensemble des agents.

Et ce, au moment où les hausses de salaire concédées au secteur public (0,8 %) entérinent une perte de pouvoir d'achat de 0,9% (-6% depuis 2000), en confirmant que nous travaillons plus pour gagner moins ! La preuve est faite que les suppressions massives de postes dans le secteur public n'apportent aucune augmentation de salaire.

Maintenant, il s'agit d'organiser une véritable résistance aux régressions sociales qui se profilent, pour l'ensemble des salariés, de l'entreprise qui remplacera l'ANPE et l'ASSEDIC.

Toutes les organisations syndicales ont dénoncé ce plan social. Mais encore faut-il qu'elles refusent de devenir les auxiliaires du tri RH, en ne se prononçant pas au « cas par cas », pour contrats préservés à la marge.

Aujourd'hui, le rôle d'une organisation de défense des salariés est d'abord de fournir les outils et les moyens (quels qu'ils soient) pour développer nos luttes collectives.

Une fois encore, la CNT ANPE appelle ses collègues à exercer localement, leur droit aux Heures Mensuelles d'Information syndicale. En assemblée générale, prenons la parole et organisons ensemble nos mobilisations. **Solidarité avec les précaires !**

★ **EXIGEONS LA TITULARISATION DE TOUS LES PRÉCAIRES
COMME PRÉALABLE A TOUTE NÉGOCIATION**

★ **REFUSONS LA RÉGRESSION DE NOS CONDITIONS D'ACCUEIL
ET DE TRAVAIL, DE NOS SALAIRES,
AINSI QUE LE DÉVOIEMENT DE NOS MISSIONS**

★ **LA PRECARITE NE DOIT PAS ÊTRE NOTRE FUTUR COMMUN**



Section ANPE ----- Paris, le 1 juillet 2008
syndicat CNT santé-social-ct région parisienne ★ www.cnt-f.org/sante-social.rp
< 33 rue des vignoles 75020 Paris > < 06 20 44 61 93 > section.anpe@cnt-f.org

UN COUP CONTRE UN, EST UN COUP CONTRE TOUS !